

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 425X-CE-3426

concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* (2025)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 425^e réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre le 2 et le 7 avril 2025.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, institué en vertu de la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'UQO, à l'effet d'octroyer un doctorat *honoris causa* à une candidate qui s'est distinguée de façon exceptionnelle par ses réalisations professionnelles et personnelles, tel qu'il appert de la description faite en séance par la rectrice;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1.4 de ladite politique, la rectrice doit prendre avis de la commission des études sur la ou les candidatures suggérées par le comité de sélection;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité de sélection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Stéphanie Demers, appuyée par Stéphanie Fecteau,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis positif à la rectrice afin que cette dernière requière du conseil d'administration de l'UQO une recommandation favorable à l'effet d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, à :

- Madame Louise Beaudoin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 425X-CE-3427

concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* (2025)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 425^e réunion (extraordinaire) tenue par consultation électronique entre le 2 et le 7 avril 2025.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, institué en vertu de la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'UQO, à l'effet d'octroyer un doctorat *honoris causa* à une candidate qui s'est distinguée de façon exceptionnelle par ses réalisations professionnelles et personnelles, tel qu'il appert de la description faite en séance par la rectrice;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1.4 de ladite politique, la rectrice doit prendre avis de la commission des études sur la ou les candidatures suggérées par le comité de sélection;

ATTENDU la recommandation de la rectrice à titre de présidente du comité de sélection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Stéphanie Demers, appuyée par Stéphanie Fecteau,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis positif à la rectrice afin que cette dernière requière du conseil d'administration de l'UQO une recommandation favorable à l'effet d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, à :

- Madame Liza Frulla

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet